# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



DUREX® Intense Orgasmic™ Condoms (Canada)

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

: DUREX® Intense Orgasmic™ Condoms (Canada) Nom du produit

: RB Health (Canada) Inc. Distribué par

> 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

RB Health (US) LLC Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

Numéro de téléphone à

composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-338-6167

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

**Utilisation du produit** : Sexual Wellbeing Consumer use

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of **USDOL** Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

: SDS0193 v6.0 n° SDS

Formulation #:

: 8050193:8050216:8050225:8050239:8050242:8050243:8050364:8050365:8050553: 8062951;8099143;8138876;CS000190;CS000199;CS000352;CS000392;CS000483; CS000514;CS000565;8161678;8161679;8165543;8165620;8165757;8170994; 8170999;8171001;8174431;8174595;8184655,8174591;8174590;8200551;8200560; 8200561;8200563;8036081;8071149;8075174;8088378;8089538;CS000198; CS000272;CS000521;8055271;8013281;8044277;8044282;8044288;8044572; 8044573;8044578;8044579;8055844;CS000323;CS000390;CS000391;CS000398; CS00050;CS000508;CS000548;CS000549;CS000550;CS000557;CS000564; 8044581;8046858;8116875;CS000171;CS000172;CS000179;CS000191;CS000192; CS000194:CS000196:CS000322:CS000325:CS000341:CS000351:CS000354: CS000358;CS000510;CS000545;8055845;8046859;CS000193;CS000321; CS000345;CS000378;CS000399;CS000410;CS000338;8233479;8237853; CS000482;CS000315;CS000271;8009189;8053426;CS000365;CS000543; CS000560:8199206:8211982:8223991:8290063:8290064:8291034:8291035: 8296475:CS000173;8198646; 8164344; 8164346; 8238840; 8238841; 3057698; 3057699; 8322476.

: SDS0193 NA : SDS0193 v6.0 **Date d'édition** : 29/01/2019 1/12 Code # n° SDS

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

## 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : Non applicable.

**Mention d'avertissement**: Pas de mention de danger.

**Mentions de danger** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention: Non applicable.Intervention: Non applicable.Stockage: Non applicable.Élimination: Non applicable.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

: Contains Latex may cause allergic reaction.

Dangers non classés : Au

ailleurs

: Aucun connu.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
caoutchouc naturel	80 - 100	9006-04-6

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et

dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle

peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se

développent.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 2/12

### 4. Premiers soins

#### Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

#### Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### **Movens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Aucune donnée spécifique.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 3/12

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

**Grand déversement** 

Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### **Control**

#### **Limites d'exposition professionnelle**

Non applicable.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 4/12

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

**État physique** : Solide. **Couleur** : Diverses

Odeur : Non disponible. Seuil olfactif : Non disponible. Ha : Non disponible. Point de fusion Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible. Point d'éclair Non disponible. Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et : Non disponible.

gaz)

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Solubilité : Non disponible.

Coefficient de partage noctanol/eau : Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 5/12

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible.Non disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Irritation/Corrosion**

Non disponible.

### Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Yeux : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Mutagénicité**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 6/12

### 11. Données toxicologiques

#### **Tératogénicité**

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

#### **Exposition de longue durée**

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 7/12

## 11. Données toxicologiques

Effets sur la fertilité

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité
Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

### 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Non disponible.

#### Persistance et dégradation

Non disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 8/12

## 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Not reguated	Not applicable.	Non applicable	-		-
Classification pour le TMD	Not reguated	Not applicable.	Non applicable	-		-
Classement mexicain	Not reguated	Not applicable.	Non applicable	-		-
Classe IMDG	Not reguated	Not applicable.	Not applicable.	-		-
Classe IATA-DGR	Not reguated	Not applicable.	Non applicable.	-		-

l'utilisateur

Protections spéciales pour : Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

GE\*: Groupe d'emballage

## 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Clean Air Act Section 112 : Non inscrit

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** 

Clean Air Act Section 602 **Class I Substances** 

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

**Class II Substances** 

: Non inscrit

**DEA List I Chemicals** (Precursor Chemicals)

: Non inscrit

**DEA List II Chemicals** (Essential Chemicals)

**SARA 302/304** 

Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

: SDS0193 NA **Date d'édition** : 29/01/2019 Code # n° SDS : SDS0193 v6.0 9/12

## 15. Informations sur la réglementation

SARA 304 RQ : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Classification : Non applicable.

Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations d'État

Massachusetts: Aucun des composants n'est répertorié.New York: Aucun des composants n'est répertorié.New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié.Pennsylvanie: Aucun des composants n'est répertorié.

**Canada** 

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

**Listes canadiennes** 

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au : Aucun des composants n'est répertorié.

sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Éléments de l'étiquette

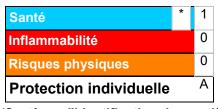
**Mesures de précaution** : Read label before use.

Avoid contact with eyes. Keep out of reach of children.

-

### 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 10/12

### 16. Autres informations

**National Fire Protection Association (États-Unis)** 



Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

ATE = Acute Toxicity Estimate BCF = Bioconcentration Factor

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC = Intermediate Bulk Container

IMDG = International Maritime Dangerous Goods

LogPow = logarithm of the octanol/water partition coefficient

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973

as modified by the Protocol of 1978. ("Marpol" = marine pollution)

UN = United Nations

HMIS Health Hazard 1= Irritation or minor reversible injury possible.

NFPA Health Hazard 1= Exposure would cause irritation with only minor residual injury.

Date d'édition : 29/01/2019

Date de publication : 31/07/2018

précédente

Version : 6.0

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Commentaires à l'issue de

: Project gemini-change in business address on section 1.

la révision

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 11/12

### 16. Autres informations

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Code # : SDS0193 NA n° SDS : SDS0193 v6.0 Date d'édition : 29/01/2019 12/12